

Règlement Challenge Drôme

Le Challenge de Dressage est un «Concours officiel Club, Poney et Amateur».

Le règlement FFE de l'année en cours est applicable pour toutes les épreuves.

Types d'épreuves :

- Poney 2 préliminaire
- Poney 2 grand prix
- Club 3 grand prix
- Club 3 préliminaire
- Club 2 grand prix
- Club 2 préliminaire
- Club 2 libre
- Club 1 grand prix
- Club 1 préliminaire
- Club 1 libre
- Club élite grand prix
- Club 3 libre
- Amateur 3 Imposée B Préparatoire
- Amateur 3 Imposée A Préparatoire
- Amateur 3 Préliminaire Préparatoire
- Amateur 3 Grand Prix Préparatoire
- Amateur 2 Imposée B Préparatoire
- Amateur 2 Imposée A Préparatoire
- Amateur 2 Préliminaire Préparatoire
- Amateur 2 Grand Prix Préparatoire
- Amateur 1 Imposé B Préparatoire
- Amateur 1 Imposé A Préparatoire
- Amateur 1 Préliminaire Préparatoire
- Amateur 1 Grand Prix Préparatoire

Certaines épreuves peuvent être rajoutées à la demande, avec accord de la commission dressage et de l'organisateur, mais hors challenge

Le tarif des engagements est fixé à 16 euros par épreuve.

ATTENTION : Les engagements se font selon les règles prévues par le règlement FFE

Seuls les cavaliers Drôme et Ardèche seront pris en compte pour le classement du Challenge, pour les cavaliers extérieurs, se référer au classement officiel FFE.

1. Un cavalier pourra décider de monter de niveau au cours du challenge, il le fera avec son capital de points, mais il ne pourra plus redescendre durant la saison.

2. Un cavalier pourra sortir, dans la même épreuve avec un maximum de 2 chevaux, mais seul son meilleur résultat sera pris en compte pour le calcul des points des finales.

Classements :

Place	Points attribués	Place	Points attribués
1er	30	6ème	9
2ème	25	7ème	8
3ème	20	8ème	7
4ème	15	9ème	6
5ème	10	10ème	5

1 point attribué à tous les participants non classés dans les 10 premiers.

Finale : la finale est un concours à part entière, une remise des prix est prévue pour les résultats du jour et une seconde pour le classement définitif du challenge avec un coefficient 2 du classement de cette finale. Le total des points obtenus ce jour là sera ajouté au total des points obtenus dans la saison. Sur l'ensemble des manches, seuls les 5 meilleurs résultats seront pris en compte pour la finale.

La finale servira de base au championnat départemental Drôme.

Remise des prix :

La participation à la cérémonie de remise des prix des couples cavaliers/chevaux classés est obligatoire. Toute absence injustifiée ou tenue non conforme fait perdre le bénéfice du classement, flots, plaques, cadeaux, dotations au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement. La tenue est l'équipement doivent être identiques à ceux du concours. (Article 9.3 du règlement des compétitions dressage).

Dotations : il est rappelé aux structures qu'en plus des plaques et flots, des lots doivent être prévus pour les 3 premiers classés de chaque reprise.

Pour les temps de passage des reprises se référer au règlement FFE

Important : à l'attention des cavaliers, nous vous rappelons que suivant la période de l'année, un club ne peut accueillir que 70 partants dans la journée sur une carrière. Certaines épreuves peuvent être limitées.

Pour la finale, nous vous rappelons que c'est un concours à part entière, et que, tous les cavaliers peuvent y participer.

Nombre de reprises autorisées par jour poney/cheval : se référer au règlement FFE.

Important : Les engagements sur le terrain sont interdits, sauf pour les cavaliers du club organisateur.

Dans ce cas ces cavaliers doivent concourir obligatoirement en début d'épreuve.

Vos contacts pour des informations complémentaires sur le Challenge :

Christiane BENISTANT - 06.38.55.21.57 christiane.benistant@wanadoo.fr

Gérard AUBERT - 06.64.47.68.10 francegege.aubert@orange.fr

Brigitte GUIGARD - 06.86.89.70.91 pniel@infonie.fr

N.B : En cas de litige, quel qu'il soit, c'est le règlement F.F.E. qui fait foi.